

# Main dans la main, l'Etat et les Départements piétinent la Solidarité

Les mois de novembre et décembre annoncent, dans les collectivités territoriales les présentations des rapports d'orientations budgétaires et leurs votes.

**Sous prétexte d'austérité imposée par le gouvernement, les exécutifs locaux font payer la note aux populations.** De leur côté, les Départements en profitent pour piétiner les solidarités en opposant les populations entre elles. Ils justifient la baisse des moyens du service public par la charge insoutenable que représenteraient les bénéficiaires du RSA, les enfants sans-papier, les pauvres, etc.

C'est dernièrement le cas des deux plus grands Départements de France, la Seine Saint Denis et le Nord, qui se désengagent de manière totalement assumée, les propos nauséabonds en plus, de leur mission première qu'est la solidarité et l'action sociale.

## Des propos nauséabonds et des décisions infâmes !

Jeudi 9 novembre 2017, l'assemblée départementale de la Seine St Denis a voté **le refus de versement du revenu de Solidarité active (RSA) à plus de 100 000 allocataires** pour décembre 2017. Il poursuit ainsi l'œuvre de son prédécesseur, Claude Bartolone, qui avait, lui, en son temps refusé de poursuivre l'accueil des Mineurs non-accompagnés (MNA acronyme bureaucratique pour qualifier les enfants sans papier).

S'attaquant, lui, déjà aux allocataires du RSA depuis 2 ans (plus de 20.000 sanctions financières avec pour certainEs la suppression totale de l'allocation), le 13 novembre, à l'assemblée départementale du Nord, son président, Jean-René Lecerf, devant une assemblée passive et muette, déclare que « *des jeunes nordistes qui devraient être protégés ne le sont pas du fait de la prise en charge des MNA* ».

Mais il n'en reste pas là ! Sans aucun complexe, il franchit une ligne jaune, il déclare textuellement soutenir les propos de Le Pen à Calais exigeant de mettre fin à la **présomption de minorité** (c'est-à-dire suspecter tout mineur de fraude). Il est d'ailleurs fier de ses propos lorsqu'il qualifie ces enfants et jeunes de « *mijeurs* ».

Il renchérit en défendant le fichage des enfants sans-papier (c'est-à-dire un fichier ethnique) et souhaite voir modifier les règles législatives concernant les MNA (la loi protège les mineurs quels que soient leurs origines et leur conditions) parce que « *les juges, dans l'ensemble, appliquent la loi* » (sic).

En faisant cela, ces Départements font sortir ces enfants du statut de mineurs et donc du champ de l'aide sociale à l'enfance. C'est très grave ! **Ils refusent d'appliquer leur obligation de protection de l'enfance. Ils trient les enfants entre eux.**

Ces déclarations risquent encore d'alimenter les discours les plus réactionnaires et d'entraîner de nouveau refus d'accueil, laissant encore plus de jeunes à la rue (comme dans les Alpes Maritimes).

SACHONS FAIRE LA DIFFÉRENCE



A FRAUDÉ



A OPTIMISÉ

Bénot

Le débat sémantique s'installe en Europe



# Des collectivités aux mains de fossoyeurs du service public

Que l'Etat se décharge de ses obligations est une évidence. Notre fédération ne cesse de dénoncer l'austérité budgétaire qui s'abat entre autres sur les services publics locaux.

Nous constatons que, loin de créer une dynamique de mobilisation pour leur défense, les élu.e.s, après quelques gesticulations, se chargent du sale travail : contrôle accru des plus pauvres, diminution des subventions aux associations, relai du discours nauséabond sur les soi-disant fraudeurs.

Ces décisions et propos des Conseils Départementaux de Seine St Denis et du Nord ouvrent-ils le bal des décisions infâmes ?

On peut le craindre puisqu'ils sont dans la droite ligne des déclarations de l'Assemblée des Départements de France réunie en octobre 2017 à Marseille.

Le scandale, c'est que face à la politique inégalitaire de l'Etat, les Conseils Départementaux saisissent l'aubaine pour attaquer les droits sociaux des plus démunis.

Cela n'aurait-il pas plutôt dû donner lieu à une mobilisation d'ampleur pour sauver les missions de service public de l'action sociale ?

Derrière ce désaccord de façade, **le gouvernement et ces exécutifs locaux partagent l'obsession de la dépense publique et la même idéologie visant à la marchandisation de l'action publique.**



## Nous seul.e.s pouvons réagir !

Nous ne pouvons pas laisser se dérouler cette comédie entre l'État et les collectivités.

**La fédération SUD CT exige de l'État qu'il augmente la dotation aux collectivités, qu'il compense les augmentations de budgets liés à l'action sociale.**

Mais en même temps, **nous dénonçons toutes les mesures des collectivités qui font payer aux plus faibles d'entre nous, le coût de l'austérité budgétaire.** Et à ce propos, si les finances sont autant en péril, nous proposons à nos élu.e.s de commencer à suspendre ... leurs propres rémunérations.

**Le gouvernement et ces éluEs locaux ont pris en otage notre bien commun !**

Nous ne pouvons donc compter sur eux. La mobilisation d'ampleur nécessaire pour sauver les missions de service public de l'action sociale ne dépend que de nous !